



École française Marcel Pagnol  
Durumi District  
ABUJA NIGERIA  
tel 0803 315 47 41  
[ecofranab@hotmail.com](mailto:ecofranab@hotmail.com)  
[www.ecolefrancaiseabuja.net](http://www.ecolefrancaiseabuja.net)



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Réunion du Comité de Gestion Du 04/02/2019

Le comité de gestion s'est réuni le 4 février 2019 dans les locaux du camp Shell à Abuja. La séance a démarré à 18h00 avec M. Mathieu Gallet, président de l'association, en présence des membres parents élus ainsi que des membres siégeant de droit.

### Membres présents

#### ❖ Parents élus :

- M. Mathieu Gallet
- Mme Aurélie Rouveure
- Mme Sophie Mamet
- Mme Ana Urrutia
- Mme Sali Rugeiyatu
- M. Yoan Fourmanoir
- Mme Cynthia Jawish
- Mme Edwina Hanher
- M. Idrissa Sawadogo

#### ❖ Membres siégeant de droit :

- Mme Victoria Saade
- M. Luc Delattre
- Mr Jeremie Faucon représentant M. Arnaud Dornon

### Membres excusés

## **Ordre du jour :**

### **1. Résumé de la situation concernant les locataires de l'immeuble d'habitation de l'école**

Suite à la décision du Comité de Gestion de récupérer l'immeuble d'habitation en vue d'une restructuration de l'école (cf. Réunion du Comité de Gestion du 11 décembre 2018), un courrier a été envoyé aux locataires. Ces derniers ont ensuite demandé un rendez-vous aux membres du comité afin de discuter de différents points concernant cette décision. Aussi, après un premier entretien le 18/01/2019 avec Mr Gallet, Mme Rouveure et Mme Jawish, les locataires ont envoyé une lettre au Comité exposant des conditions qu'ils souhaiteraient voire acceptées au vu de leur éventuel relogement. Une prochaine réunion aura lieu le vendredi 8 février avec les résidents concernés.

Le comité, ayant décidé de ne pas construire un nouvel immeuble et donc de restructurer l'immeuble d'habitation actuel, s'est mis d'accord quant à l'acceptation de certaines conditions pour aider au relogement des résidents : recherche d'un nouvel immeuble d'habitation réunissant les mêmes conditions de vie actuelle, dédommagement équivalant à un mois de loyer pour les frais liés au déménagement, avance d'un an de loyer à un taux préférentiel.

### **2. Candidatures pour le poste de chargé(e) de communication**

Comme abordés lors de précédentes rencontres du Comité, l'école avait annoncé le recrutement d'une personne responsable de la communication à temps plein. Plusieurs candidatures ont été reçues, suite auxquelles des entretiens ont été planifiés ce mercredi 6 février 2019.

### **3. Conditions d'inscriptions**

La question des conditions d'inscription à l'école (qui seraient ajoutées sur le site web de l'école) sera mise à l'ordre du jour ultérieurement

### **4. Problème de climatisation/lumière**

Certains parents d'élèves d'une classe du collège ont pris contact avec Mme Rouveure afin de lui faire part des problèmes quant aux conditions de travail de leurs enfants. En effet, il semblerait qu'un de leur professeur travaillerait sans la climatisation et sans lumière. Suite à leur plainte, Mr Delattre recevra ce professeur afin de régler au plus vite la situation.

### **5. Entretiens de pérennités avec les recrutés locaux**

Des entretiens de pérennité sont prévus avec 3 enseignants locaux du 1<sup>er</sup> degré, 2 enseignants locaux du 2<sup>ème</sup> degré, une femme de ménage ainsi que l'infirmière afin de faire un point sur leur évolution au sein de l'école. Ces entretiens d'évaluation seront menés par Mr Delattre et Mme Rouveure ce jeudi 7 février 2019.

## **6. AVS (Auxiliaire de Vie scolaire)**

Le Comité de gestion avait abordé au préalable le besoin d'AVS pour certains élèves du primaire et du collège. L'évaluation des besoins est toujours en cours et Mr Delattre prendra contact avec les enseignants le plus tôt possible.

## **7. Formation aux Premiers Secours**

La liste des 12 membres du personnel scolaire qui devront suivre la formation aux premiers secours a été établie. Ceux-ci assisteront à ladite formation durant 3 après-midi au cours du mois de mars 2019.

## **8. Divers**

- Assurance médicale du personnel local : le comité ne peut encore prendre de décision car les modalités concernant les assurances médicales n'ont pas encore été clarifiées et ce malgré plusieurs demandes.
- La question de la recette du JIMP sera abordée à la prochaine rencontre du Comité.
- Avant de clôturer la séance, Mr Jeremie Faucon, consul adjoint en poste à Abuja a fait le point sur les questions de sécurité au vu des élections présidentielles de février 2019. Il nous a rappelé que l'Ambassade de France n'a pas émis de préconisation de modification des dates de vacances scolaires. Il a également conseillé de se référer à la fiche « conseils aux voyageurs » accessible sur le site de l'Ambassade de France au Nigeria. Mr Delattre enverra un courrier en temps et lieu aux parents concernant les décisions prises en ce qui concerne l'école.

La séance est levée à 20h20.

La secrétaire  
Sophie Mamet

Le président  
Mathieu Gallet

